

### A retenir

#### MILDIU

Le pression se maintient mais aucune pluie n'est annoncée pour cette semaine. Le risque sur grappe diminue.

#### OÏDIUM

La période de réceptivité des grappes est dépassée pour la majorité des cépages.

#### CICADELLE VERTE - THRIPS







Surveillez vos parcelles à risque.







#### VERS DE LA GRAPPE

Changez vos capsules en fin de semaine.

### MÉTÉO

#### Prévisions du 27 juillet au 1<sup>er</sup> août 2010 (Source : Météo France)

Zone Corrèze	Mar 27	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 31	Dim 1 <sup>e</sup>
Températures	14 28	12 28	12 25	12 25	13 27	14 27
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mar 27	Mer 28	Jeu 29	Ven 30	Sam 31	Dim 1 <sup>e</sup>
Températures	14 27	14 27	12 22	13 24	13 22	14 23
Tendances						

### STADES PHENOLOGIQUES

Le stade fermeture de la grappe est atteint pour quasiment tous les cépages, à l'exception du Cabernet sauvignon pour lequel la fermeture de la grappe progresse.

On observe des phénomènes de coulure sur Merlot.

## MILDIOU

---

### • Situation au vignoble

Le suivi des parcelles du réseau de surveillance ne montre toujours aucune atteinte sur grappe et les taches observées sur feuilles lors des précédentes tournées ne progressent pas ou peu (de 0 à 8 % de ceps atteints sur les parcelles du réseau).

### • Données de la modélisation (Postes de Verneuil sur Vienne et Voutezac)

Sur le poste de Voutezac, le cumul des pluies enregistré la semaine dernière s'élève à 19,5 mm. Compte tenu du niveau de pression identifiée sur cette zone (pression moyenne) ces précipitations sont qualifiées de contaminantes par le modèle. Sur ce secteur, la pression tend à augmenter pour la semaine en cours. Et toute nouvelle pluie d'au moins 5 mm serait susceptible de provoquer de nouvelles contaminations.

Sur le secteur de Verneuil sur Vienne, la pression était qualifiée de faible pour la période écoulée. Dans ces conditions, les précipitations enregistrées (19,5 mm) n'auraient pas suffi à générer des nouvelles contaminations. Dans ce secteur, ce sont 15 à 20 mm de pluie qui sont nécessaires pour faire évoluer la situation cette semaine.

**Évaluation du risque** : Le stade « fermeture » qui marque la fin de forte sensibilité des grappes est atteint. Dans les parcelles saines, le risque d'attaque sur grappe diminue significativement.

L'objectif est désormais de maintenir un bon état sanitaire du feuillage, notamment pour les jeunes feuilles qui restent très réceptives au mildiou. Soyez donc vigilants aux nouvelles contaminations et aux éventuels repiquages qui pourraient se produire sur les parcelles présentant des taches « actives », à la faveur de conditions humides ou légèrement pluvieuses.

## OÏDIUM

---

### • Situation au vignoble

Les symptômes d'oïdium observés sur feuilles, les semaines précédentes, sur Chardonnay à Allasac n'ont pas évolué. Dans la plupart des situations, les grappes sont toujours indemnes de symptômes. A l'exception d'une parcelle du secteur de Queyssac où quelques taches sur grappes ont été observées (parcelle sensible).

**Évaluation du risque** : La période de haut risque de contamination sur grappe est terminée dans la majorité des situations. Mais si des symptômes sont déjà présents sur grappes, l'évolution de la maladie reste possible. (*Seuils de nuisibilité : voir BSV vigne Limousin n°14*)

**Mesures prophylactiques** : Le développement du champignon, notamment la sporulation, est perturbé par la lumière. En assurant l'aération et l'insolation des grappes, l'effeuillage peut permettre de limiter la progression de l'oïdium.

## ESCA – BLACK DEAD ARM

---

### • Situation au vignoble

L'extériorisation de symptômes progresse toujours, sous forme de symptômes foliaires. On observe moins de nouveaux ceps atteints que lors des suivis réalisés la semaine dernière.

**Prophylaxie** : Il est important de marquer les ceps malades et de profiter de l'automne et de l'hiver pour éliminer les souches malades et mortes. En l'absence de méthode de lutte efficace, c'est une des interventions les plus utiles pour préserver les souches encore saines. Dans le cas des jeunes plantations, il est impératif d'évacuer tous les tas de souches mortes pouvant se trouver à proximité. Ces souches mortes sont un réservoir de champignons et un foyer susceptible de propager les maladies du bois

## FLAVESCENCE DORÉE

Surveillez vos parcelles afin de repérer les premières souches présentant des symptômes suspects type Flavescence dorée : rougissement / jaunissement (cépages rouges / blancs) et début d'enroulement des feuilles, rameaux caoutchouteux et défaut d'aoûtement, grappes desséchées, etc.

Rappel : tout symptôme de Flavescence dorée détecté sur notre région, doit être signalé auprès de la DRAAF du Limousin (service: SQSA).

## VERS DE LA GRAPPE

### • Situation au vignoble

Seul le poste de Verneuil sur Vienne capture des papillons, mais en nombre très faible (2 eudémis depuis le dernier bulletin).

### • Données de la modélisation (Modèle Potentiel Système – IFV)

Le 3e vol devrait débuter autour du 6 août. Les premières pontes sont attendues autour du 17 août.

**Évaluation du risque** : Le risque vers de la grappe G2 semble faible à nul sur notre vignoble. La surveillance des pièges doit cependant être maintenue (relevé 2 à 3 fois par semaine).

*Pensez à changer vos capsules cette semaine, avant le démarrage du 3<sup>e</sup> vol.*

## CICADELLE VERTE

### • Situation au vignoble

Les niveaux de populations progressent très nettement dans le secteur de Verneuil sur Vienne et avoisinent même le seuil de nuisibilité dans un cas : 92 larves pour 100 feuilles sur Pinot noir, 50 sur Gamay. Sur ces parcelles, des dégâts de grillures sont visibles sur la majorité des ceps.

A Allasac, la situation semble avoir peu évolué depuis la semaine dernière.

**Évaluation du risque** : Lorsque les niveaux des populations augmentent, les larves de la deuxième génération peuvent engendrer localement des dégâts de grillure sur feuilles. Surveillez vos parcelles à risque pour évaluer le niveau des populations. Un comptage s'impose.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves pour 100 feuilles



Larve de cicadelle verte à la face inférieure d'une feuille  
Source : CRA Limousin

## ACARIENS

### • Situation au vignoble

Les acariens rouges signalés précédemment sur le secteur de St Julien Maumont, sont de nouveau observés cette semaine : 24% de feuilles occupées sur cabernet sauvignon. Des acariens jaunes sont également signalés sur cette parcelle (4% de feuilles occupées).

**Évaluation du risque** : Maintenez une surveillance de vos parcelles à risque, notamment des parcelles dépourvues d'auxiliaires. Dès que la pousse ralentit, les générations estivales d'acariens et de thrips peuvent s'installer et se développer rapidement.

**Acariens rouges et jaunes** : Seuil de nuisibilité (en l'absence d'acariens utiles) : 30 % des feuilles observées occupées par au moins une forme mobile.

En présence de typhlodromes, ce seuil est revu à la hausse. Ex : pour 60 % de feuilles occupées par des typhlodromes, le seuil de nuisibilité revu est de 60 %

## OBSERVATIONS DIVERSES

- x Quelques thrips sont toujours observés à Allasac et St Julien Maumont. Les niveaux de population vont de 4 à 12 % de feuilles occupées.
- x Des symptômes de galles phylloxériques sont de nouveau observés cette semaine en Corrèze.

### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.